



## SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

### Mise en place d'un observatoire de la réparation en Wallonie en vue de réduire le gisement des déchets ménagers Cahier spécial des charges n° O3.07.04-19D042

Résumé exécutif draft

---

Étude réalisée par RDC Environment (Mélanie COPPENS, José Rafael DULBECCO, Johan LHOTELLIER, Frédéric MICHEL, Alice NYSESENS et Sandrine PESNEL) et Espace Environnement (Eddy BACHORZ et Sabine VIGNERON)



*Espace Environnement*

# I. Résumé exécutif

La réparation est l'un des piliers sur lequel repose l'économie circulaire dans la mesure où elle participe à la réduction des consommations de ressources et de production de déchets, par la prolongation de la durée de vie et à la mise en circulation de flux de matières entre différents intervenants. De plus, d'un point de vue socio-économique, le secteur de la réparation est une réelle source de revenus et d'emploi local. En raison des bénéfices sociaux potentiels de la réparation, la Wallonie souhaite pousser le développement de ce secteur.

Afin de soutenir le développement du secteur de la réparation en Wallonie, il est indispensable de connaître son état actuel, les tendances ainsi que les principaux freins et facteurs de réussite qui peuvent l'influencer et de proposer des recommandations pour favoriser son développement. De la même manière, il est nécessaire que la Région Wallonne puisse suivre l'évolution du secteur de la réparation afin de déterminer l'efficacité des mesures de politiques publiques mises en œuvre pour développer ce secteur.

Les 13 catégories de produits étudiées sont les suivantes :

Catégories de produits étudiés	
1. Chaussures et maroquinerie 2. Vêtements et linge de maison 3. Gros électroménagers 4. Petits électroménagers 5. Equipements audio, vidéo, photo 6. Equipements informatiques et de télécommunication (dont téléphones) 7. Jeux électroniques	8. Matériel de bricolage ou de jardinage 9. Equipements de sport dont vélo 10. Jouets 11. Objets d'ameublement et de décoration (meubles, encombrants, ...) hors linge de maison 12. Objets d'horlogerie et de bijouterie (montres, pendules, ...) 13. Lunettes

L'étude se compose de trois phases.

- Phase 1 : Dresser un état des lieux de la situation en matière de réparation en Wallonie.
- Phase 2 : Analyser les facteurs de réussite et les freins au développement actuel du secteur de la réparation en Wallonie, élaboration de scénarios et de recommandations.
- Phase 3 : Préparer la mise en place d'un observatoire de la réparation.

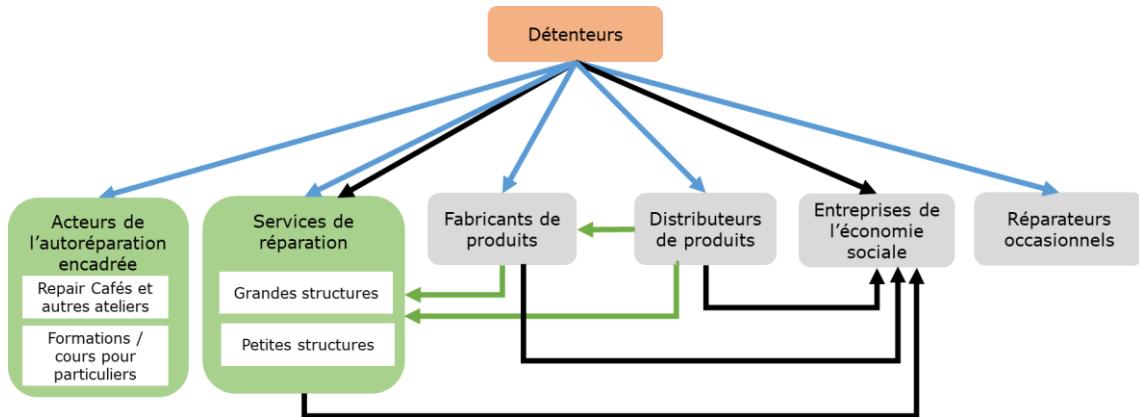
Celles-ci sont résumées ci-dessous.

**Phase 1 : Dresser un état des lieux de la situation en matière de réparation en Wallonie.**

**Etat des lieux général des acteurs de la réparation en Wallonie**

Un état des lieux des acteurs intervenant dans le secteur de la réparation est présenté de manière synthétique dans la **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**

Figure 1: typologie des acteurs de la réparation (élaboration RDC Environment)



**Légende des interactions :**

- Bleu : Circuit aller-retour de produits à réparer avec les détenteurs
- Vert : Circuit aller-retour de produits à réparer par des sous-traitants
- Noir : Transfert de déchets / produits (vente, don)

**Légende des acteurs :**

- Acteur dont la réparation est généralement une activité secondaire
- Acteur dont la réparation est généralement l'activité principale

En général, la réparation a lieu lorsqu'un produit ne remplit plus sa fonction ou lorsque les performances du produit diminuent en raison de l'usure. Avant que la réparation n'ait lieu, un certain nombre d'étapes de décision sont envisagées.

Le détenteur peut décider de se défaire du produit sans même considérer la réparation, soit en les donnant, soit par une mise en déchet. Ce flux sera en partie récupéré par les entreprises de l'économie sociale (EES) qui vont en réparer une partie lorsque c'est faisable.

Par ailleurs, le détenteur peut décider de réparer son produit ; la suite du processus va dépendre si le produit est sous garantie / assuré ou non. Si le produit est toujours sous garantie ou assuré, le détenteur s'adressera généralement au service après-vente (SAV) du fabricant ou du distributeur. Si le produit n'est pas ou plus sous garantie ou assuré, le détenteur va généralement se tourner vers des petites structures de service de réparation de proximité, des réparateurs occasionnels ou encore envisager l'auto-réparation encadrée.

Si le détenteur décide de ne pas réparer son produit, et que son produit a encore une valeur économique, il peut le revendre à un service de réparation qui va le réparer pour le revendre ensuite ou pour valoriser les pièces détachées.

### Etat des lieux par catégorie de produits

L'état de lieux par catégorie de produits présente les spécificités de l'activité de réparation pour chaque catégorie de produit :

- les biens concernés par la réparation ;
- les principales causes à l'origine des réparations ;
- la présentation de la filière de réparation spécifique à chaque produit.

**Phase 2 : Analyser les facteurs de réussite et les freins au développement actuel du secteur de la réparation en Wallonie, élaboration de scénarii et de recommandations.**

**Analyse critique des facteurs explicatifs**

À la suite de l'état des lieux général des acteurs de la réparation en Wallonie et de l'état des lieux par catégorie de produits, les facteurs internes et externes pouvant avoir un impact positif ou négatif sur le développement de la réparation en Wallonie ont été identifiés (voir Figure 2). Cet exercice a été formalisé dans une analyse du type AFOM (atouts-faiblesses-opportunités-menaces).

Figure 2 - Schéma récapitulatif de l'analyse AFOM

	Positif	Negatif
Interne	<p><b>Atouts</b></p> <p><b>Incitants financiers publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de TVA de 6%</li> <li>• Subventions pour la réutilisation</li> </ul> <p><b>Organisation du secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structuration en réseau des EES et du milieu associatif</li> <li>• Labellisation des activités de réparation et de réutilisation des EES</li> <li>• Maillage important des Repair Cafés</li> <li>• Outil RepairMonitor</li> <li>• Formations pour la réparation de vélos, bijoux et montres</li> <li>• Nouveaux acteurs pour l'encadrement de l'auto-réparation</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <p><b>Intérêts économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût de la réparation élevé par rapport au remplacement</li> <li>• Faible rentabilité de l'activité de réparation</li> </ul> <p><b>Accès aux pièces détachées et aux informations techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièces détachées peu accessibles</li> <li>• Informations techniques peu accessibles</li> <li>• Difficulté à obtenir l'agrément des fabricants</li> </ul> <p><b>Organisation du secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de visibilité des services de réparation</li> <li>• Manque de formation</li> <li>• Faible valorisation des métiers techniques</li> <li>• Fabricants principalement hors Belgique</li> </ul>
	<p><b>Opportunités</b></p> <p><b>Cadre réglementaire et stratégique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan Wallon des Déchets-Ressources</li> <li>• Rapport parlementaire introductif sur l'économie circulaire en Wallonie</li> <li>• Cadre législatif en Belgique – activités occasionnelles sans statut d'indépendant</li> <li>• Cadre législatif favorable au niveau de l'UE – PAEC</li> <li>• Cadre législatif en France- indice de réparabilité</li> </ul> <p><b>Conscience en faveur de l'économie circulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux sociétaux</li> <li>• Des tendances du marché plus en lien avec l'économie circulaire, comme l'économie de la fonctionnalité</li> </ul> <p><b>Dispositifs régionaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Easy'green et le pôle de compétitivité GreenWin</li> <li>• Green Deal Achats Circulaires</li> </ul> <p><b>Organisation du secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Position stratégique et géographique du territoire</li> <li>• Plateformes de mise en relation</li> <li>• Métier de valoriste généraliste reconnu par le SFMQ</li> </ul> <p><b>Technologies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologie d'impression 3D</li> </ul>	<p><b>Menaces</b></p> <p><b>Intérêts économiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coût de main d'œuvre élevé en Wallonie</li> <li>• Baisse de la qualité des produits neufs</li> <li>• Baisse de la réparabilité</li> </ul> <p><b>Conscience en faveur de l'économie circulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des consommateurs peu sensibles aux enjeux de durabilité</li> </ul> <p><b>Organisation du secteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de collecte préservante</li> </ul>

## Benchmark des bonnes pratiques favorisant le développement du secteur de la réparation

Huit pays/régions ont été étudiés : Angleterre, Allemagne, Autriche, France, Pays-Bas, Région Bruxelles-Capitale, Région flamande et Suède. Les bonnes pratiques en matière de réparation dans ces pays/régions ont été répertoriées et étudiées via une revue de la littérature et des entretiens avec des représentants nationaux/régionaux. Par ailleurs, des éléments sur le contexte du secteur dans chaque pays sont également présentés. Les résultats du benchmark ont permis d'alimenter des recommandations pour promouvoir la réparation en Wallonie.

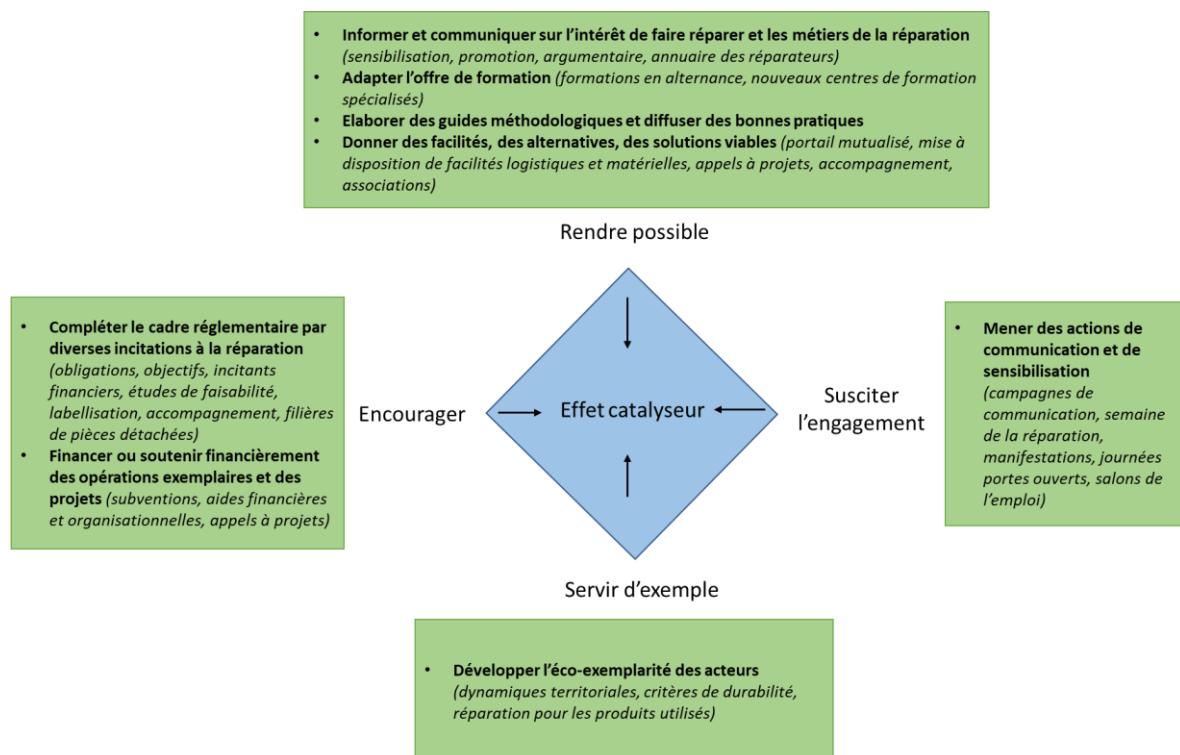
## Recommandations en vue de promouvoir et de renforcer les activités de réparation en Wallonie

Sur base de l'analyse AFOM et du benchmark, des recommandations visant à promouvoir et renforcer les activités de réparation en Wallonie ont été élaborées. Elles sont structurées selon les 4 leviers d'action figurant dans le modèle développé par DEFRA :

- Encourager
- Rendre possible
- Susciter l'engagement
- Servir d'exemple

Pour chaque levier, des axes d'intervention sont définis (cf. encadrés verts dans le schéma ci-dessous). Pour chaque axe d'intervention, des recommandations de mesures, pratiques et/ou initiatives à mettre en œuvre afin de promouvoir et renforcer les activités de réparation en Wallonie sont indiquées.

*Figure 3 – Aperçu général des leviers d'action en vue de promouvoir et soutenir les activités de réparation en Wallonie*



## **Evaluation économique, environnementale et sociale des scénarii d'évolution pour trois produits**

L'impact sociétal de la réparation varie en fonction des produits. C'est pourquoi, dans cette étude, l'impact de la réparation est analysé spécifiquement pour un produit donné (machine à laver, smartphone et armoire) des trois catégories de produit définis comme prioritaires.

Sur base des recommandations et d'un atelier avec les parties prenantes, des scénarii d'évolution du secteur ont été définis pour les trois produits. Ces scénarii ont été établis en supposant la mise en place de certaines recommandations identifiées comme prioritaires. Le principe de l'évaluation est que la réparation permet d'éviter le remplacement du produit en panne par un produit neuf.

Compte tenu des hypothèses de l'étude, il a été démontré que la réparation pour les produits étudiés est bénéfique pour l'environnement et permet au consommateur de réaliser des économies.

### **Recommandations issues de l'évaluation des scénarii d'évolution.**

À la suite de l'évaluation environnementale, économique et sociale des scénarii d'évolution, certaines recommandations ayant été identifiées comme prioritaires ont été approfondies de manière à faire ressortir les moyens à mettre en œuvre, les limites et les points d'attention liés à leur implémentation.

### ***Phase 3 : Préparer la mise en place d'un observatoire de la réparation.***

La dernière phase de l'étude, a été d'initier un observatoire de la réparation en Wallonie dont le but est de suivre des indicateurs du développement du secteur (nombre de salariées travaillant dans le secteur, chiffre d'affaires, nombre de repair cafés, etc.).

Les indicateurs ont été établis et sélectionnés en plusieurs étapes :

- 1) Proposition d'indicateur sur base de l'état des lieux
- 2) Evaluation Ram-ses des indicateurs pour vérifier leur qualité, pertinence et faisabilité.
- 3) Proposition de nouveaux indicateurs en remplacement des indicateurs jugés non-faisables après l'évaluation Ram-ses.
- 4) Sélection des 26 indicateurs à suivre par la Région wallonne.

Un outil Excel a été élaboré pour permettre le suivi des indicateurs retenus par la Région wallonne.